

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	PEGN1B05SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'école chrétienne se donne notamment comme mission de former les étudiants à la philosophie, à la citoyenneté et à la diversité culturelle. A travers le cours de philosophie, citoyenneté et histoire des religions, l'étudiant disposera des outils qui lui permettront de construire une pensée autonome et réflexive sur des questions de sens et de société.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie, y compris dans sa dimension sociale (démocratie et citoyenneté)

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN1B05SNA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B05SNA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	22_PEGN1B05SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "Philosophie et histoire des religions" est dispensée par deux professeurs assurant chacun 15 heures des cours en présentiel ex-cathedra. Monsieur Pitout assure la partie "Histoire de religions" et monsieur Sanchez la partie "Philosophie". Chaque partie intervient à part égale lors de l'évaluation finale.

"Histoire des religions" a pour but "d'armer" l'étudiant de connaissances et d'élargir sa culture. A travers 15H de cours principalement centrées sur les trois grandes religions monothéistes présentes en Occident actuellement, le cours présente les grands courants religieux, leur origine ainsi que leur mise en pratique au quotidien.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable :

- De s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
- D'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.
- D'utiliser un vocabulaire philosophique, technique, rigoureux et précis

La partie relative à l'histoire des religions a pour but de faire découvrir ou d'approfondir les connaissances des étudiants à propos de l'histoire des grandes religions (religions monothéistes occidentales, religions orientales).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Philosophie:

- Panorama des idées philosophiques (de l'Antiquité au XXe siècle).
- Modules thématiques (logique et argumentation, science et croyances, pratique(s) de la philosophie à l'école, éthique et enseignement, débat philosophique...).
- Acquisition d'un vocabulaire philosophique, technique, rigoureux et précis
- Lecture d'un ouvrage philosophique.

Histoire des religions

- Religions monothéistes : Judaïsme, Christianisme, Islam (origines, textes sacrés, croyances, rites, organisation).
- Religions orientales: Hindouisme, bouddhisme, confucianisme et taoïsme

Démarches d'apprentissage

- Cours en présentiel ex-cathedra .

Dispositifs d'aide à la réussite

- Aide ponctuelle selon les demandes des étudiants.

Sources et références

- Ducat, Ph. & Montenet, J. (Dir.). (2001). Philosophie le manuel. Paris : Ellipses.
- Russ, J. (1996). Dictionnaire de Philosophie. Paris : Bordas.
- Le Strat, S., Huisman D. & Vergez A. (1996). Histoire des philosophes : Illustrée par les textes, Paris : Nathan.
- Besse, J-• M., Boissiere A. (2004). Précis de philosophie. Paris: Repères Pratiques.
- Droit, R.-P. (2004). La Philosophie expliquée à ma fille. Paris: Seuil.
- Liste de livres fournis au cours.

Histoire des religions: syllabus de Marie-Christine Connart + notes de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Pour la partie philosophie :

- Syllabus et portefeuille de lecture.
- Utilisation d'une plateforme informatique à distance (campus virtuel).
- Des documents divers pourront être distribués au cours.
- Films et documentaires.

Pour la partie histoire des religion :

- Notes distribuées aux cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Chaque partie du cours compte pour la moitié des points.

- Pour la partie "Philosophie" (50% de la cote finale): Examen écrit constitué de questions fermées portant sur la connaissance de la matière (/40pts) et d'une question ouverte en lien avec les lectures (/10pts).
- Pour la partie "Histoire des religions" (50% de la cote finale) examen écrit sur la matière.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas d'absence justifiée le jour de l'examen, celui-ci pourra être repassé dans les jours qui suivent à une date qui convient au professeur.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).